



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 (29) mars 05

Groupement enseignement général

grade
prénom nom
groupe

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n° 3 : La construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance ?

P. JOINTE(S) : Néant

L'histoire de France montre que la construction de la nation française s'est opérée par la volonté d'un pouvoir fort qui a su agréger de manière très progressive de multiples provinces avant d'harmoniser les différents facteurs d'unité que sont la langue, la monnaie ou la loi. *A contrario*, sur un laps de temps très court et anecdotique sur un plan historique, l'Europe regarde avec inquiétude les possibilités de construction d'une puissance européenne, s'interrogeant régulièrement sur sa réalité.

Cette interrogation domine l'actualité de la plupart des pays de l'Union et s'impose dans la majorité des débats politiques, comme si toute décision devait se mesurer à l'aune de l'augmentation ou de la diminution de la puissance de l'Union. Les prodromes de cette volonté de puissance se lisent à travers des décisions récentes, depuis la nomination de Javier Solana comme « monsieur PESC » jusqu'à la volonté de doter l'Union d'une Constitution.

Néanmoins, cette volonté officielle s'oppose à des résultats parfois trop rapidement demandés par les gouvernants comme par les simples citoyens. Et cette opposition se lit particulièrement dans la construction de différents facteurs de puissance : politique extérieure réduite, armée européenne balbutiante et adéquation difficile de la volonté des peuples avec celle des dirigeants de l'Union.

Si l'on regarde vers le passé, le chemin parcouru depuis la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier semble pourtant important. Cependant, une analyse plus prospective des déterminants actuels montre que la notion d'Europe puissance n'est crédible que sur un strict plan économique et ne serait réelle sur un plan géopolitique sur un terme suffisamment long pour ne pouvoir être daté aujourd'hui.

1) Les facteurs de renforcement de l'Europe puissance

11) Une volonté politique marquée

La volonté politique de construction de l'Union comme une Europe puissance semble réelle. Elle se lit notamment à travers la mise en place d'une politique extérieure et de sécurité commune bien identifiée de manière à permettre aux pays européens de parler dans la mesure du possible d'une seule voix. Cette univocité est soutenue par des dynamiques puissantes initiées dans les différents pays fondateurs et transcrites à l'occasion de sommets emblématiques comme Saint Malo ou Nice. La création d'un corps de réaction rapide européen à partir de structures existantes comme l'Eurofor ou l'Euromarfor donne du corps à ces décisions. La présence de l'Europe sur les théâtres balkaniques par le moyen de brigades multinationales souligne une certaine réussite de cette volonté.

La volonté de doter l'Europe d'une constitution représente une conséquence majeure des souhaits politiques, les dirigeants n'hésitant pas à accepter le principe de majorité qualifiée dans des domaines traditionnellement régaliens, ce qui change fondamentalement le processus de recherche du pouvoir, celui-ci se trouvant de plus en plus au niveau des régions ou des länders et de moins en moins au niveau des états.

12) Une Europe économique attractive

Cette puissance économique qui est probablement le facteur de puissance le plus manifeste crée une dynamique importante. Outre le renforcement des échanges économiques internes et une politique monétaire fondée sur un euro fort par rapport au dollar, elle permet en effet d'être un facteur d'attraction réel qui dépasse largement le cadre de la seule Europe comme l'a montré la récente révolution orange en Ukraine, le candidat vainqueur ayant fait d'un partenariat privilégié avec l'Europe le leitmotiv de sa campagne. Ce pouvoir d'attraction a été fondamental dans l'entrée dans l'Union des petits pays issus de l'ancien bloc soviétique qui ont vu dans l'UE le moyen de se tirer du marasme économique et de développer des économies nettement en retard sur celles des pays fondateurs. A titre d'exemple, la France, la Grande Bretagne et l'Allemagne représentent 70% du PIB de l'Union, ce qui montre l'importance des investissements à opérer pour rétablir l'équilibre.

13) Une Europe de la Sécurité qui tend à harmoniser ses législations

L'objectif reste la mise en place d'un espace de liberté, sécurité et justice fixé par le traité d'Amsterdam.

Dans le domaine de la JAI (Justice et affaires intérieures) qui est un des trois piliers de l'Union, les progrès sont également significatifs, même si l'entrée des derniers pays de l'Union relance les défis de l'harmonisation. Les normes de l'espace Schengen sont édictées donnant les règles précises sur les contrôles aux frontières extérieures de l'Union, les visas, les politiques d'asile et d'immigration. Des accords intergouvernementaux ont été intégrés dans le cadre de l'Union européenne à la suite de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam et font désormais partie de l'acquis communautaire à reprendre par les pays candidats.

L'acquis dans ces différents domaines découle essentiellement du cadre de coopération défini dans le titre VI du traité sur l'Union européenne. Celui-ci porte essentiellement sur la coopération policière, la lutte contre le crime organisé, la lutte contre le trafic de drogue, la lutte contre la corruption et la fraude, la coopération judiciaire en matière pénale et la coopération douanière.

Les différents progrès réalisés notamment dans les domaines évoqués ci-dessus, montrent la concrétisation d'une volonté politique forte. L'Europe possède des frontières bien délimitées et des normes de sécurité qui s'imposent progressivement afin de réaliser les ambitions du traité d'Amsterdam. Le modèle économique proposé soutenu par l'espace de libre-échange des biens et des personnes reste un facteur de cohésion indéniable. Néanmoins, au-delà de ces forces centrifuges qui consolident l'Europe et en font un espace

attractif, la notion d'Europe puissance dans d'autres domaines que ceux de l'économie ou de la Justice semble peu pertinente.

2) L'Europe puissance : une notion peu pertinente à l'échelle américaine

21) Une puissance relativement faible sur un plan militaire

Cette relativité ne peut se lire que par rapport à la puissance dominante du moment, à savoir les Etats-Unis. En effet, avec une superficie et une population qui s'inscrivent dans des ordres de grandeur comparables, il existe un fossé réel entre les deux entités. Contrairement aux Etats-Unis, l'Europe ne dispose pas d'un outil militaire cohérent, mais d'une mosaïque de petites ou de moyennes armées redondantes disposant de matériels disparates servis par des hommes aux cultures militaires très différentes et commandés par des hommes politiques aux intérêts souvent divergents. Ce constat sévère se traduit par des différences fondamentales de positions lors des débats fondamentaux et aussi différents que l'intervention en Irak ou la part de la défense dans les budgets des différents pays.

Peinant à créer le pilier européen de l'OTAN, les pays entrants se calquent sur les normes imposées par l'OTAN et se soumettent à des ukases américains dont la contrepartie est l'aide économique. Ainsi en est-il de la spécialisation de la République tchèque dans le domaine NRBC ou de la République slovaque dans le déminage. Les standards des états-majors de l'OTAN s'imposent affaiblissant sans cesse la volonté de création d'une identité militaire européenne.

Cette carence trouve écho dans le domaine des industries de l'armement, domaine régalién et que, pour des raisons de paix sociale, certains pays comme la France tiennent à conserver en dépit des redondances et, partant, des coûts générés par l'absence d'économies d'échelles et de ventes à l'exportation. ?

22) Un manque de cohésion des pays de l'Union

Nombreux sont les détracteurs de l'Union qui ont écrit sur les cultures différentes des pays membres, réalité qui avec le temps et le passage de plusieurs générations a probablement tendance à s'éroder. Néanmoins, ce manque de cohésion se lit de manière plus fondamentale dans trois domaines :

- le domaine de la langue qui comme vecteur principal de relations n'est pas maîtrisé aujourd'hui ;
- le domaine religieux qui a tendance à s'exacerber avec la place de plus en plus importante qu'occupe l'Islam dans nombre de pays de l'Union ;
- le domaine historique qui recentre régulièrement les pays loin des problématiques européennes : la France vers l'Afrique, la Grande-Bretagne vers les intérêts européens ou les pays d'Europe de l'Est vers la Russie.

Or, cette divergence d'intérêts, profondément ancrée dans les mentalités, pèse un poids considérable dans la manière dont les citoyens de l'Europe s'appréhendent mutuellement. Les Français condamnent généralement le mimétisme anglais au profit des Etats-Unis, tandis que les pays nordiques s'expliquent mal la présence française sur des théâtres africains. Plus que tout autre, ce facteur interdit actuellement la création d'une Europe puissance et permet à de nombreux courants politiques nationalistes ou souverainistes de faire le plein des voix en jouant sur le registre des abandons de souverainetés.

23) Les menaces qui repoussent la notion d'Europe puissance

Des considérations ci-dessus, il peut paraître logique de déduire que les défauts de l'Europe puissance risquent de s'agrandir avec deux principaux facteurs :

- le débat sur l'entrée de la Turquie qui risque de faire voler en éclat la très faible cohésion existante. Qu'elle soit abordée avec le prisme religieux, sécuritaire ou économique, cette possibilité crée des peurs mal formulées sur les limites spirituelles comme géographiques de l'Europe et sur la possibilité d'un métissage qui ne paraît pas souhaité de manière majoritaire. Intervenant à une époque de fragilité, il renforce la

défiance générale des européens, et notamment de ceux qui habitent dans les pays fondateurs.

- la relocalisation des pouvoirs à un niveau régional : la région devient progressivement le lieu pertinent du pouvoir où les budgets comme les prérogatives régaliennes sont progressivement déconcentrées, le niveau national se vidant progressivement de sa substance. La construction de cette Europe des régions paraît être un frein majeur à la notion d'Europe puissance.

En définitive, il paraît aujourd'hui peu pertinent de parler d'Europe puissance si on compare cette même puissance sur un plan géopolitique avec les Etats-Unis qui disposent d'une entité géographique bien délimitée, d'une langue bien identifiée, d'un pouvoir central ayant gardé ses prérogatives en matière de politique extérieure ou de stratégie militaire. L'Europe n'est pas une puissance par rapport aux Etats-Unis et les freins comme les menaces qui existent ne permettent pas de prédire une inversion de cette tendance.

A contrario, sur un strict plan économique, le dynamisme de l'Europe semble particulièrement fort en dépit d'une croissance molle plombée par des différences structurelles. Mais cette même difficulté permet d'entrevoir des perspectives de croissance et d'amélioration très fortes, à condition que les pouvoirs nationaux en acceptent la contrainte, électoralement difficile, du long terme.